



Vol avec effraction dans l'habitation

Par **plo49_old**, le **16/11/2007** à **08:54**

bonjour

j'ai été cambriolé le 13 octobre avec vol et effraction, je suis assuré à la macif. Le vol a eu lieu dans mon atelier à 10 pas de ma maison. Et je me suis fait voler pour 2600€ de matos. Ma porte était fermée avec une grosse chaîne et un cadenas.

Mon assurance me dit que ça ne marche pas car ce n'était pas un verrou. Quand j'ai été m'assurer chez eux j'ai bien dit que j'avais 2 dépendances de 2m². Mais il m'a dit que fallait que les dépendances soient fermées avec des verrous. Donc quand le vol a eu lieu je pensais être assuré comme il faut, et non quand l'expert est passé direct il m'a dit que un cadenas se n'est pas un verrou.

Maintenant je sais pas comment faire car j'ai appelé l'assurance pour savoir. Il m'a dit de leur faire un courrier pour leur dire que j'ai été mal informé et ils verront ce qu'ils peuvent faire.

(par contre je sais pas comment leur écrire)

merci de me répondre